



DEPARTEMENT DU  
PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE LENS  
CANTON DE CARVIN

VILLE DE LIBERCOURT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS ET DES DECISIONS

## DELIBERATION N° 2023/88

### OBJET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA CESSION PAR LA SA D'HLM MAISONS & CITÉS D'UN LOGEMENT LOCATIF SOCIAL SITUÉ AU 69 ALLÉE DES ETOURNEAUX À LIBERCOURT

L'an deux mille vingt-trois le sept du mois de Décembre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 1<sup>er</sup> Décembre 2023, affichée à la porte principale de la Mairie.

#### Etaient présents :

Daniel MACIEJASZ - Alain COTTIGNIES - Karima BOURAHLI - Daniel KANIA - Françoise LAGACHE - Patrick HELLER - Emilie BOSSEMAN - Christian CONDETTE - Maria DOS REIS - Monique CAULIER - Lydie RUSINEK - Jean-Marie DERUELLE - Véronique MORTKA - Rachid DERROUCHE - Vincent VANDEN TORREN - Corinne DUTEMPLE - Nicolas COUSSEMENT - Valérie INVERSIN - Anne-Sophie OSINSKI - Mélissa DEMERVAL - Pauline DETOURNAY - Alice MOCHEZ-HUYS - Alexis LEGRAND - Aïcha BOULOUIZ-LEMBA - Sébastien HOGUET

#### Etaient excusés :

Madame Mathilde BETRAMS qui a donné procuration à Madame Alice MOCHEZ-HUYS  
Monsieur André RUCHOT

#### Etaient absents :

Monsieur Bruno DESRUMAUX  
Monsieur Olivier SOLON

Madame Valérie INVERSIN est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour inscrire une question supplémentaire à l'ordre du jour portant sur la réforme en matière d'admission en non-valeur des créances à faible montant

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Monsieur le Maire indique que, par courrier du 14 Novembre 2023 et reçu en Mairie le 16 Novembre 2023 la Direction Départementale des Territoires et de la Mer souhaite obtenir l'avis du conseil municipal sur la demande de cession d'un logement locatif social, appartenant à la SA d'HLM MAISONS & CITÉS, situé au 69 Allée des Etourneaux à Libercourt.

Le conseil municipal,

- Vu l'article L. 443-7 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation,

Après avis favorable de la commission « Finances – Ressources Humaines – Jumelage » qui s'est réunie le 28 Septembre 2023, après avoir pris connaissance de la note de synthèse et du plan de situation des logements remis avec l'ordre du jour et après en avoir délibéré, à **l'unanimité**, soit **26** voix, décide :

Accusé de réception en préfecture  
062-216209072-20231212-DELIB-2023-88-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2023  
Date de réception préfecture : 12/12/2023

- 1) d'émettre un avis favorable à la cession d'un logement locatif social, appartenant à la SA d'HLM MAISONS & CITÉS, situé au 69 Allée des Etourneaux à Libercourt,
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

La secrétaire de séance  
Mme Valérie INVERSEN

**Date de publication :** 12 DEC. 2023

Pour extrait certifié conforme,

LIBERCOURT, le 12 DEC. 2023

Le Maire,

Daniel MACIEJASZ

